FLEURIEUX·SUR·L'ARBRESLE

Rhône

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

Nbre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 14
Votants : 18

Convocation du 18 février 2021.
L'an deux mil vingt et un, le 22 février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
Mesdames, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Sylvie DESBOURDELLES, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Isabelle MORESI, Chani PETIT,
Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Caroline BENOIT-GONIN (Pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Guy COLENT), Philippe DRAIS (Pouvoir donné à Elvine LEON), Frédérique MOLIGNEAU (Pouvoir donné à Karine BOUCHET).
Absent : Florence RIUS.

2021-9/ DÉLIBÉRATION RELATIVE AU NOM DE LA PLACE NOUVELLEMENT CRÉÉE DERRIÈRE LA MAIRIE

Rapporteur : M.BATALLA

Il convient de donner un nom à la place nouvellement créée derrière la mairie.

Pour cela, il faut déterminer la procédure :

- décision par le conseil municipal ou en commission,
- participation des écoliers et/ou des fleurinois....

Il est proposé de mettre un sondage en ligne sur le site internet en proposant quelques noms et en laissant libre cours aux idées des fleurinois.

Les conseillers municipaux devront faire part de leurs idées par mail dans les 15 jours qui viennent.

Une fois le recueil réalisé, madame BOUCHET mettra en ligne le sondage sur le site internet de la commune.

Extrait certifié conforme à l'original,
Le maire,

Diogène BATALLA